

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du comité directeur

BRUYERES le 31 août 2015 – 18 h 30

Présents : Martine BRUNSTEIN, Christophe COSSIN, Matthieu DIEZ, Essy ERFANY, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Michel LABRIET, Eric MATHIS, Thibaut MILLIOTTE, René PARIS, Etienne ROBERT, Dominique THIRION, Jean-Pierre VOYEN, Allain VOYEN.

Excusés : Pascal MEURET, Hélène THIRION, Jocelyne VOYEN, Julien VOYEN.

1- Informations du Président :

Michel LABRIET fait part du décès du papa de Christophe COSSIN début juillet ainsi que de celui, fin août, d'Anne-Marie JACQUIN, pongiste vosgienne partie en Saône et Loire.

CNDS : La commission territoriale a validé l'attribution de 4.000 € au CD dans le cadre de la convention pluriannuelle. Pour les clubs, 8.300 € seront répartis cette année sur 6 clubs contre 9.700 € l'an passé. Malgré la convention, le CD n'est pas certain d'obtenir le même montant l'an prochain du fait de réductions importantes de crédits.

Charte Sports 2015 : 16 clubs ont obtenu des subventions suite aux demandes effectuées et pour un montant de 10.000 €. Le CD percevra 1.020 € pour l'investissement (1.200 € demandés), qui seront utilisés pour l'achat de maillots pour les délégations. La dépense devra être réalisée avant le 1^{er} novembre.

Contrat d'objectifs 2015 : la dotation du Conseil Départemental a été notifiée pour 4.900 € au lieu des 6.000 € accordés l'an passé, soit une baisse de 18%. Une lettre du Président François VANNSON explique que la situation financière est difficile d'où des baisses de subventions mais que nous saurons « nous rassembler pour gagner ».

Un **Colloque des dirigeants de la Zone** a été organisé à SCHILTIGHEIM ces samedi 29 et dimanche 30 août écoulés pendant les « Euro Mini Champ's ».

Au niveau des **compétitions**, la fédération s'interroge sur l'adaptation des compétitions à nos joueurs. Suite à la baisse des licences traditionnelles, elle va proposer des tentatives de réformes pour y remédier telles que : modifier le championnat par équipes pour que les plus forts se rencontrent, adapter les conditions de participation des jeunes et trouver une solution au problème d'arbitrage pour les doubles. Une étude sera menée en 2016-2017 pour réfléchir à l'évolution du critérium fédéral. Le championnat de France des régions sera modifié après la mise en place de la réforme territoriale. La mise en place de la coupe de France des clubs est décevante, cette nouvelle épreuve n'ayant pas encore trouvé un large public.

Concernant les **réformes de l'Etat**, le Plan d'Excellence Sportive actuel sera remplacé après les jeux olympiques de 2016 par un Projet de Performance Fédéral sur 2 olympiades. Suite à la réforme territoriale, les Régions nouvelles seront mises en place au 1^{er} janvier 2016 et les Fédérations devraient réorganiser les Ligues dès la fin de l'olympiade 2016 et au plus tard au 31 décembre 2017. Toutefois elles doivent faire connaître à l'Etat la délimitation des territoires au plus tard au 30 septembre 2016. Les Comités Départementaux resteront l'unité de base mais pourront fusionner. En tout état de cause il doit y avoir coïncidence entre les services déconcentrés de l'Etat et les « nouveaux territoires sportifs ». Pour le championnat régional, il sera possible de créer des zones plus géographiques dans les nouvelles Régions, à cheval sur les périmètres des Ligues actuelles.

Un Colloque des Présidents de Ligue est prévu le weekend des 5-6 septembre à PARIS, concernant uniquement la réforme territoriale. Des états des lieux seront réalisés dans les différentes Ligues.

Organisations nationales en Lorraine : Internationaux Jeunes de Lorraine les 19-20 décembre 2015 à PONT A MOUSSON, 3^{ème} tour du Critérium Fédéral N1 Dames à THIONVILLE les 6-7 février 2016, Championnats de France des Régions du 5 au 8 avril 2016 à SAINT DIE DES VOSGES, Finales Nationales par Classements à VITTEL les 18-19 juin 2016.

Organisations Zone : Inter CD les 25-26 juin 2016 en Franche Comté (BESANCON ?). Malaurie LASNIER y organisera un colloque technique de zone.

Invité à l'**Assemblée Générale du CD 54** du lundi 7 septembre, Michel LABRIET s'est excusé de ne pouvoir y participer.

La LLTT a affecté 1.600 € à chacun des comités départementaux dans le cadre de son plan d'aide au développement. Exceptionnellement cette année, le CD88 a été encouragé par le versement d'une aide supplémentaire de 500 € pour les actions de développement menées ainsi que pour l'augmentation de ses licences, ce qui a en partie permis à la Ligue d'atteindre ses objectifs de licences.

Le CDOS nous transmet l'information de l'organisation par la CPAM des Vosges de la **marche de la santé** le dimanche 6 septembre 2015 dans le secteur d'EPINAL.

2- Commission Sportive :

La Commission Sportive s'est réunie le 24 août à BAINS LES BAINS. Elle a procédé à l'attribution des organisations départementales.

1^{er} tour du Critérium Fédéral le 11 octobre 2015 à SAINT DIE DES VOSGES sur 32 tables (remplaçant VRTT MOYENMOUTIER sur 20 tables les 10 et 11 octobre 2015).

Interclubs Vétérans sur 20 tables le mercredi 11 novembre 2015 à RUPT SUR MOSELLE (remplaçant BAINS LES BAINS).

2^{ème} tour du Critérium Fédéral le 22 novembre 2015 à VITTEL sur 32 tables (remplaçant BAINS LES BAINS sur 20 tables les 21 et 22 novembre 2015).

Challenge jeunes et top de détection le 06 décembre 2015 à SAINT DIE DES VOSGES sur 40 32 tables (ou plus) (remplaçant sur 20 tables VRTT MOYENMOUTIER).

3^{ème} tour du Critérium Fédéral sur 20 tables les 06 et 07 janvier 2016 à VRTT MOYENMOUTIER (remplaçant BAINS LES BAINS)

Interclubs Féminins sur 12 tables à THIAVILLE (remplaçant sur 20 tables BAINS LES BAINS).

Challenge Jacky FISCHER sur 20 tables le 21 février 2016 à BAINS LES BAINS.

4^{ème} tour du Critérium Fédéral sur 20 tables les 05 et 06 mars 2016 à MONTHUREUX SUR SAONE (remplaçant BAINS LES BAINS).

Finales Départementales par Classements sur 20 tables (ou plus) le 20 mars 2016 à VITTEL (remplaçant BAINS LES BAINS).

Challenge Gérard PAYEUR le 10 avril 2016 sur 20 tables à BAINS LES BAINS.

Championnat des Vosges Individuel sur 20 tables (ou plus) les 16 et 17 avril 2016 à RAON L'ETAPE (remplaçant VRTT MOYENMOUTIER).

Tournoi populaire et challenge jeunes de printemps sur 20 tables (ou plus) les 14 et 15 mai 2016 à RUPT SUR MOSELLE (remplaçant DOMPAIRE).

Titres par équipes sur 12 tables le 29 mai 2016 à THIAVILLE (remplaçant MONTHUREUX SUR SAONE).

Finales des Coupes des Vosges sur 6 tables le vendredi 03 juin 2016 à CORCIEUX (remplaçant ETIVAL).

Championnat par équipes : pyramide normale avec 2 poules d'ED, 4 poules de D1 et 4 poules de D2. Il restait une place en D2 qui sera prise par ANOULD 15 et MIRECOURT est sur liste d'attente au cas où une place se libèrerait. Précision sur le règlement du championnat par équipes : « dans la dernière division, lorsque plusieurs équipes d'un même club se retrouvent dans une même poule, les règles du brûlage sont plus strictes que pour deux équipes de niveaux différents, les joueurs ne peuvent pas permuter d'équipe ».

En **championnat jeunes**, l'équipe de D2 qui devait accéder au niveau supérieur refuse la montée, on maintient le meilleur 5^{ème} de D1.

Challenge PAYEUR : le CD a pris connaissance de deux mails de contestation émanant du Président du club d'ANOULD ainsi que d'un joueur du même club, suite à la modification du règlement du challenge concernant la suppression des tableaux féminins. Le Président du Comité et celui de la Commission Sportive proposent que la décision soit remise en cause par un nouveau vote. Soit on maintient les décisions prises lors de la dernière réunion, soit on maintient les tableaux féminins tout en supprimant cependant les doubles mixtes. Sur 13 votants, 8 voix sont pour le maintien des décisions antérieures, 4 pour la seconde proposition et 1 abstention. Dans les priorités du CD et des clubs, l'aspect féminin est certes à prendre en compte. La mixité dans tous les tableaux (5 tableaux de simples et 1 tableau de doubles) est de nature à répondre à cette priorité.

Le CD confirme également, à l'unanimité, son vote antérieur pour le regroupement des **Interclubs Féminins** sur une seule journée.

3- Commission Technique :

Le **GVD** sera reconduit pour la prochaine saison selon la même formule que l'an dernier : convocation d'un groupe restreint et inscriptions libres. Les dates seront définies prochainement dans le calendrier. Un appel aux clubs sera ensuite fait pour trouver des organisateurs.

Les 2 équipes engagées **aux Inter-CD** à CHARLEVILLE –MEZIERES les 27 et 28 juin ont terminé respectivement 11^{ème} et 16^{ème}. Si on fait un bilan global, les joueurs présents se sont bien comportés. Un problème récurrent subsiste, les premiers titulaires ne répondent pas favorablement aux convocations et on doit inviter des 2^{èmes} voire 3^{èmes} jeunes éléments avec un niveau plus faible. Cela pose la question quant à la légitimité de la seconde équipe. Il pourrait être envisagé de faire une première équipe du CD et une seconde équipe d'entente avec un autre CD pour pouvoir faire participer les seconds éléments les plus performants. En plus des cadres habituels, c'est la première participation de Jean-François RUIZ qui s'implique désormais dans la commission technique puisqu'il encadrera le stage détection/performance du CD prévu du 26 au 29 octobre à BAINS LES BAINS.

La LLTT organise les 12 et 13 septembre à PONT A MOUSSON un stage détection jeunes pour préparer le GLD.

Compétitions à venir : au vu des finances et du niveau des compétiteurs possibles, les sorties des sélections seront limitées et différées en deuxième phase, donc pas de participation aux II NAMUR et aux Minicom's de BLOIS.

4- Commission Arbitrage :

Hélène fournira les tableaux des aides à l'arbitrage et au juge arbitrage à diffuser à l'assemblée générale et à mettre en ligne sur le site Internet ainsi que le tableau des organisations à transmettre à Essy assez rapidement.

Avec les nouvelles licences dématérialisées, il faudra fournir un justificatif de licence lors des compétitions et des rencontres de championnat. Une notice explicative est en ligne sur le site de la LLTT, il faudra la relayer auprès des clubs.

5- Commission Développement :

Licences : en 2014/2015 baisse du nombre de licences traditionnelles de 6.5% du nombre de licenciés par rapport à 2013/2014. Hausse des licences promotionnelles avec 234 licences supplémentaires. Plus de 250 licences de ce type saisies dans le cadre du périscolaire, dont une soixantaine prise en charge par les collectivités organisatrices des NAP. Possibilité pour les clubs de fournir des listes de noms pour la saisie de licences événementielles avec le relais du CD88, ou d'enregistrer directement des licences ATP.

Vie des clubs : non ré affiliation de deux clubs, RAMBERVILLERS et LE THILLOT GCL, à noter que pour ce dernier l'activité Ping se poursuit en loisir. 30 clubs affiliés au CD 88 pour la saison 2015/2016.

Les actions développement : continuité des années précédentes et en conformité avec notre plan de développement. Une nouveauté, l'action engagée auprès de l'USEP avec la formation d'enseignants et la participation aux Usépiades de CELLES SUR PLAINE les 11-12 et 15 juin avec mise en place d'une animation Ping. Au total, plus de 220 enfants ont été touchés, des licences événementielles ont été saisies suite à cette action qui a nécessité la présence continue de 4 cadres.

Bourse d'aide aux clubs : actuellement 2.770 points attribués, 28 clubs impactés pour des montants de 22 à 309 € qui seront portés en avoir sur les comptes clubs.

Carte ZAP : nouveau fonctionnement avec le chèque sport, le club fait la ristourne au licencié puis transmet au trésorier du CD qui centralise les demandes et transmet à son tour au Conseil Départemental pour le remboursement. Une notice explicative sera envoyée aux clubs.

Le **Groupe Développement** s'est réuni à la Ligue le 26 août, la LLTT y a réaffirmé sa volonté de continuer à parcourir les départements pour promouvoir le développement de notre discipline. Une mini formation de 3 heures axée sur l'accueil dans les clubs, plus simple que la formation d'animateur fédéral, sera mise en place et proposée à BAYON, MAIZIERES LES METZ et en Plaine des Vosges dans la semaine du 23 au 29 novembre (lieu à définir).

6- Point financier :

Point financier :

Le trésorier présente les comptes financiers arrêtés au **30/06/2015**.

Le Compte de Résultat.

Cette année les comptes font apparaître un important déficit de 7 804,49 € alors que l'année précédente on avait enregistré un léger excédent de 931,78 €. On se retrouve dans la même situation que l'exercice 2013-2014 où l'on avait enregistré un déficit de 7 365,39 €.

Le montant des charges est de 45 634,05 € pour une prévision de 41 350 € et 33 186,01 € l'année précédente. Celui des produits est de 37 829,56 € pour 34 117,79 € l'année dernière.

Au niveau des **Charges**, on enregistre :

- une légère augmentation du poste achats, 4 358,29 € contre 3 450,09 €
- une baisse et une réelle maîtrise des frais de gestion, 5 455,84 € contre 5 918,68 €
- une importante augmentation du poste activités sportives, en particulier due au cout des stages 10 680,10 €. On note plus de participants et par conséquent plus d'encadrement.
- une forte augmentation aussi du poste manifestations : 3 sorties cette année IJL Namur, Minicom's et Inter CD au lieu d'une seule l'année dernière aux Inter CD soit 7 947,96 € contre 2 475,10€

En revanche, on note une stabilité globale des aides aux clubs : baisse des bourses qui passent de 3300 € à 3000 € mais hausse des aides aux licences promos de 3 918 à 4 383 €.

Quant aux **Produits**, on constate :

- une légère augmentation des recettes dont les amendes 1 096 € contre 865 €
- une légère augmentation des produits de gestion 7 271,17 € contre 6 643,80 € dû essentiellement aux licences promos
- la stabilité des subventions
- l'augmentation des activités sportives 13 763,01 € contre 11 572,64 €

Sur le tableau comparatif de résultats, on peut observer une très forte augmentation des **Charges + 37%**, qui passent de 33 186,01 € à 45 634,05 € et une hausse des **Produits + 11%** qui passent de 34 117,79 € à 37 829,56 €.

En résumé, on peut dire que la forte hausse des Charges et une légère augmentation des Produits suffisent à expliquer l'importance du déficit de l'exercice.

Le Bilan.

Le montant total est à 47 878,06 € en baisse par rapport à l'année précédente. **L'Actif Immobilisé** passe de 1 481,57 € à 2 857,19 € suite à l'investissement dans un ordinateur portable avec une imprimante pour 824 €, un robot pour 989,10 €. **L'Actif Circulant** est en forte baisse 45 020,87 € contre 54 103,76 €. Le total des créances sur les clubs très stable 2 320,88 € contre 2 048,85 €. Les disponibilités en banque chutent de 48 575,51 € à 38 499,51 €

Au niveau du **Passif**, les **Fonds Associatifs** sont à 44 289,65 € suite à l'intégration de l'excédent de l'exercice précédent. Les **Dettes** à court et à moyen terme s'élèvent à 11 392,90 €, ce sont essentiellement des charges qui restent à payer au 30/06 (bourses, licences promos, aide à la formation et quelques notes de frais).

Le Comité Directeur valide les comptes présentés par le trésorier.

Le Budget Prévisionnel.

Le trésorier précise que ce budget prévisionnel a été préparé dans un souci de diminuer les charges tout en maintenant les produits au plus proche de cette année. Ce qui explique un budget en baisse par rapport à l'année précédente. Il est de 39 200 € contre 41 350 € en 2014-2015 et 44 280 € en 2013-2014.

Le budget prévisionnel est validé par le Comité Directeur.

La vérification des comptes.

Dominique THIRION informe que suite à l'invitation des vérificateurs aux comptes, Denis LAMAZE a répondu qu'il ne souhaitait plus assurer sa mission. Par conséquent, la vérification des comptes sera assurée par Véronique MATHIS qui se rendra au domicile du trésorier mercredi 2 septembre à partir de 18h30. L'ensemble des documents comptables, bancaires, financiers ainsi que les pièces justificatives lui seront présentés afin qu'elle puisse exercer sa mission.

Le trésorier ajoute qu'il faudra, dans un souci d'équité, de penser lors de la prochaine AG à faire un appel de candidature pour trouver un remplaçant à Denis LAMAZE.

La situation des Clubs.

Au 30 juin, les créances de 18 clubs sur 32 s'élèvent à 2 320,88 € et les avoirs de 9 clubs à 836,10 €, cinq clubs seulement ont un solde à zéro.

Le trésorier rappelle que tous les clubs qui ont un solde débiteur doivent payer impérativement ce solde avant l'engagement de leurs équipes en championnat départemental. Pour ce faire, le trésorier enverra début juillet à chaque club sa fiche financière en exigeant le paiement du solde avant le 20 juillet. Tout club qui présente un solde débiteur et qui n'aura pas payé sa dette à cette date ne pourra pas engager d'équipe en championnat départemental.

La convention Crédit Mutuel - LLTT

Le trésorier informe de la convention passée entre la Ligue de Lorraine et le Crédit Mutuel qui profitera aux joueurs, aux clubs et au Comité.

Le principe : le licencié Tennis de Table qui ouvrira un compte au Crédit Mutuel se verra attribué 30 € et son club percevra 20 € sous réserves que le club ait un compte au Crédit Mutuel. De même si le Comité Départemental ouvre un compte au Crédit Mutuel il pourra bénéficier d'un reversement d'une part de subvention perçue par la Ligue.

Il faut savoir, qu'à ce jour et depuis de nombreuses années le Comité Départemental travaille avec deux Banques : la Banque Postale et la Caisse d'Epargne et que ces établissements n'ont jamais répondu à nos sollicitations de partenariat. Le trésorier ne voit pas d'objection à ouvrir un compte au Crédit Mutuel et cela après s'être assuré de l'intérêt de cette entrée en relation.

Les membres du Comité sont d'accord avec cette proposition.

L'appel du club de CHARMES VINCEY.

Le club de CHARMES VINCEY fait appel suite à deux amendes qui lui ont été signifiées :

- absence de deux joueurs à un tour de critérium fédéral sur la saison 2013-2014,
- défaut d'aide à l'arbitrage sur une compétition.

Décisions du Comité :

La première amende est maintenue car rien ne justifie qu'elle soit levée, quant à la seconde, il s'avère que la convocation a été envoyée par erreur à l'ancienne correspondante du club qui ne l'a pas fait suivre. Dans le doute et ne mettant pas en cause la bonne foi du Président du Club, l'amende pour défaut d'arbitrage sera annulée.

Suite à la présentation des comptes et le constat que le coût des stages du CD avait un impact important sur les charges et sur le résultat déficitaire, les membres du Comité ont souhaité revoir ce coût et en particulier la **participation des stagiaires** qui n'a pas été revue depuis très longtemps. Cette participation est très inférieure à celle demandée pour les stages de la Ligue. Après avoir échangé sur ce sujet, les membres ont décidé de passer de 80 € à 100 € pour un stage de 3 jours en internat et de 40 € à 60 € en demi-pension.

Le trésorier termine en informant que 9 **bons d'achat** Wack-Sport de 30 € soit au total 270,00 € seront remis, à l'Assemblée Générale samedi 5 septembre à MONTHUREUX SUR SAONE. Cela concerne 6 joueurs(es) qui seront récompensés pour leurs bons résultats sportifs.

7- Divers :

Il n'y a pas eu de questions diverses déposées pour l'Assemblée Générale.

Chaque Président de Commission transmettra à Isabelle le rapport qu'il y présentera afin de l'intégrer dans le Power Point.

Pascal MEURET, Matthieu DIEZ et René PARIS s'excusent dès à présent de ne pouvoir participer à cette Assemblée. Essy ne pourra pas être présent non plus et demande à ce que des photos lui soient transmises pour parution sur le site.

Il n'y a pas eu de candidat médecin donc une élection ne sera pas nécessaire. Le comité reste à 17 membres, toutefois René PARIS demande à ce que l'on invite Jean-François RUIZ à nos prochaines réunions puisqu'il a décidé de s'impliquer dans la Commission Sportive.

La séance est levée à 23 h.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Michel LABRIET

N.B. : Prochaine réunion Lundi 14 décembre 2015 à BRUYERES